

Communiqué de presse : Diversité biologique marine et côtière

Les océans occupent plus de 70% de la surface de la Terre et 95% de la biosphère, et contiennent quelque 250 000 espèces connues. La biodiversité et les écosystèmes marins fournissent un nombre considérable de services essentiels au bon fonctionnement de la planète et à la santé, au bien-être et à la prospérité de l'humanité.

Or, l'océan est confronté à des pressions croissantes exercées par les activités humaines incompatibles avec le développement durable, dont les effets atteignent toutes ses régions, des zones côtières et à proximité des côtes, aux zones de pleine mer et de haute mer. La Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique a décrit divers moyens et approches pour remédier à ces effets, tout en soulignant les défis importants à relever pour ce faire et la nécessité de renforcer les capacités pour soutenir la mise en œuvre.

Les travaux entrepris dans le cadre de la Convention ont évolué pour aider les Parties à faire face à ces problèmes. Ces travaux se sont récemment concentrés sur la gestion des incidences des débris marins et du bruit sous-marin, l'amélioration de la recherche, la gestion des zones d'eau froide (haute mer et pleine mer) et l'augmentation de l'utilisation de la planification de l'espace marin. Le Secrétariat de la CBD a aussi fait progresser les travaux de renforcement des capacités dans le cadre de l'Initiative pour un océan durable, plateforme mondiale pour le renforcement des capacités coordonnée par le Secrétariat. Les travaux se sont également développés dans le domaine de l'identification des approches réussies d'intégration des questions relatives à la biodiversité dans la gestion des pêches.

La diversité biologique marine et côtière à la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité¹

Les Parties se pencheront sur les expériences dans les domaines de travail mentionnés ci-dessus. La Conférence des Parties examinera les expériences de gestion du bruit sous-marin causé par les activités anthropiques et de la mise en œuvre de la planification de l'espace marin, et comment celles-ci peuvent éclairer les travaux futurs. Elle examinera également la nécessité que les Parties redoublent d'efforts pour réduire au minimum et atténuer les incidences des débris marins, en particulier la pollution due aux plastiques, sur la biodiversité marine et côtière, afin de faire face aux incidences potentielles des activités minières dans les fonds marins sur la diversité biologique marine et de protéger la diversité biologique dans les zones d'eau froide. Elle examinera en outre les progrès du renforcement des capacités dans le cadre de l'Initiative pour un océan durable, et la collaboration entre la CBD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Union internationale pour la conservation de la nature pour soutenir l'intégration de la biodiversité dans le secteur des pêches.

Liens importants

- Recommandations de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) : <http://www.cbd.int/doc/recommendations/sbstta-22/sbstta-22-rec-06-fr.pdf>
- Aires marines d'importance écologique ou biologique : www.cbd.int/ebsa/

¹ Quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ; Neuvième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques ; Troisième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages ; 17-29 novembre 2018

- Initiative pour un Océan Durable : www.cbd.int/soi/
- Débris marins : comprendre, empêcher et atténuer les incidences néfastes importantes sur la diversité biologique marine et côtière : www.cbd.int/doc/publications/cbd-ts-83-en.pdf